

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	11 février 2025
Délibération N°	03
Date de la convocation	31 janvier 2025
Objet	3.2.1 Murviel les Montpellier - Les Saliniers Nord - Aliénation - Evolution des prix de vente PSLA (remplace la délibération n°5 du 29/10/24)

L'an deux mille vingt-cinq le onze février à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Serge RABINEAU
Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Manar BOUIDA, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Sabine SCHURMANN, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Jérôme CAPDEVIELLE
Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Daniel ROBEQUAIN
Anne VAN DEN BROECK

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Clémence ARTIERES (pouvoir à Mme ANNEYA)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Nicole MORERE (pouvoir à M RIGAUD)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)
Patricia WEBER (pouvoir à M GAUDY)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250211-20250211-03-DEV-DE
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025

Objet : 3.2.1. – MURVIEL LES MONTPELLIER - Les Saliniers Nord - Aliénation - Evolution des prix de vente PSLA (remplace la délibération n°5 du 29/10/2024)

Le 11/02/2025,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1er février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196, n°AD/200921/H/22 et n°AD/290424/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants,

Vu la délibération n°06 du 17 septembre 2024 décidant l'acquisition en VEFA auprès du promoteur HOMAYA d'un programme de 9 logements locatifs sociaux et de 5 logements en PSLA,

Vu la délibération n°05 du 29 octobre 2024 validant une grille de prix pour cette opération,

Considérant la délibération du 3 octobre 2023 de Montpellier Méditerranée Métropole portant sur l'actualisation des plafonds de ressources et des prix de références du logement abordable qui définit notamment les plafonds de prix de vente par typologie applicables sur la commune de Murviel lès Montpellier.

Considérant que la grille de prix de vente telle que présentée à l'article 1 de la présente délibération, a été modifiée pour correspondre aux plafonds de prix de vente applicables et qu'elle permet de maintenir un équilibre financier satisfaisant pour cette opération,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

De remplacer la délibération n°5 du 29 octobre 2024 par la présente,

ARTICHE 2 :

De valider la grille de prix de vente des 5 maisons PSLA sur la commune de MURVIEL-LES-MONTPELLIER – Les Saliniers Nord comme suit :

N° lot	Type	SHAB	Prix de vente TTC
10	T4	85,90 m ²	230 000 €
11	T4	85,90 m ²	230 000 €
12	T4	85,90 m ²	230 000 €
13	T4	85,90 m ²	230 000 €
14	T4	85,90 m ²	235 000 €

CA du 11/02/2025
DEV&MOA – AD/JB

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250211-20250211-03-DEV-DE
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025

R-117 

ARTICLE 3 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT DE L'OFFICE

Vincent GAUDY

